



Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 22 juillet 2017

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est réunie sur convocation écrite du président, conformément aux délais prévus par les statuts, le 22 juillet 2017 à 17h30, à la chapelle Notre-Dame du Serret, siège de l'association.

En présence des membres du conseil d'administration (CA) suivant : Paul GIRAUD, président, Christophe EUGENE, trésorier, Marc JAUNIAUX, secrétaire, Christian POYADE, trésorier-adjoint et Jean-Claude SERME, secrétaire-adjoint. Benoît GIRAUD est excusé.

Les nouveaux statuts qui viennent d'être votés en assemblée générale extraordinaire s'appliquent.

Les statuts de l'association ne prévoient pas de quorum pour les assemblées générales ordinaires (article 21). L'assistance est formée d'une trentaine de personnes, parmi elles : Thierry OTTO-BRUC, maire de Thorame-Haute, les représentants des associations des 5 saisons de Colmars, de Thorame-Basse, de la Colle-Saint-Michel, de Peyresq, d'Ondres...

Ordre du jour :

- Bilan moral, rapport du président p. 1
- Orientations pour la nouvelle année p. 4
- Bilan financier, rapport du trésorier p. 6
- Elections : conseil d'administration p. 8
- Montant des cotisations p. 9
- Questions diverses p. 9

▪ Bilan moral, rapport du président

Bilan d'activité 2016-2017 (du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017)

L'été l'association s'est encore fortement mobilisée en proposant trois conférences et une exposition :

- Conférence de Jean-Luc DOMENGE, le 1er août : *Êtres fantastiques : fées, sorcières, lutins en Provence* ;
- Conférence de Bernard VAUTRIN, le 5 août : *La Colle-Saint-Michel et Peyresq dans la Grande Guerre - 1914-1919* ;
- Conférence-projection de Michel DEMARES, le 12 août : *Quelques regards sur la nature dans le Haut-Verdon* ;

Chaque conférence a réuni en moyenne une quarantaine de personnes, soit un total de 130 participants. Un grand merci à nos invités et à nos bénévoles.

L'exposition très documentée qui accompagnait le discours de Bernard VAUTRIN a été prolongée jusqu'à la conférence suivante afin qu'elle puisse être consultée par plus de personnes.

- Exposition proposée durant la fête patronale, à partir du 9 août : *Le pont du Moulin de Thorame-Haute, ancien pont d'Ondres*. L'accrochage sous le lavoir a été victime des intempéries et n'a pas pu être maintenu à son terme. L'exposition est proposée à Ondres cet été,
- une brochure a été éditée et s'est bien vendue. Elle reprend la totalité de l'exposition, enrichie de quelques photos plus récentes (auteur principal Paul GIRAUD, merci à Marc JAUNIAUX pour la logistique).
- Lundi de Pentecôte 2017 :
 - exposition dans la chapelle, à l'occasion des 70 ans de sa consécration : *La nouvelle chapelle et ses trésors*, réalisée en 2015,
 - exposition à l'extérieur de 6 panneaux : *L'étonnante gare de Thorame-Haute*, qui a également été proposée pour la Fête du train et dont il sera fait mention dans le prochain bilan d'activité.

- **Collaboration avec d'autres structures :**

- **Maison musée du Haut Verdon et forts Vauban de Colmars**

Expositions sur la Première Guerre mondiale (proposées en 2014 et 2015 grâce aux travaux de Félix JAUME, Jakline EID et Annie PUJOL). Elles sont toutes les deux présentées à Colmars par la Maison-musée du Haut-Verdon, dans les remparts (au niveau de la porte de France), en cohérence avec la thématique militaire et les collections qui sont disposées dans cet espace de la visite. www.haut-verdon-maison-musee.com

Nous collaborons également avec cette association sur le contenu des expositions (Benoît GIRAUD) :

- double page sur le patrimoine religieux dans le fascicule de présentation des collections, édité par le musée ;
- analyse d'œuvre du tableau "la mort de saint Joseph" de Jean ANDRE de l'église de Beauvezer, pour l'exposition sur la musique.

- **Enregistrement d'une émission radio (Radio Verdon)**

Paul GIRAUD a été invité à participer à l'émission *Il était une fois le Verdon*, proposée par Radio Verdon. La diffusion des deux tranches de l'émission (de 30 minutes chacune) est intervenue fin décembre 2016, mais la date n'a pas été communiquée, pas plus que l'enregistrement.

Merci également à Jakline EID. Pour écouter Radio Verdon : 91 FM à Castellane et 96.5 FM à Saint-Julien-le-Montagnier (Var) et sur www.radio-verdon.com.

- **Travaux à Notre-Dame du Serret**

Des travaux ont été menés sur la bordure nord de la toiture de la chapelle, grâce à Charly, Marc et Yves. Objectif : limiter la prise au vent et empêcher le soulèvement des tuiles. Merci pour ce travail.

A signaler également : travail de nettoyage de l'intérieur et du terrain.

- **Communication**

Il est toujours bon de souligner l'effort de communication fait par l'association : 4 lettres d'information par an, avec une diffusion très large (250 contacts, site internet de l'association et média associatif *Verdon Info*

(Merci à Christian REBOUL co-président et animateur du site).

- **Révision des statuts** : travail enfin accompli. Finalisé par le CA, cette actualisation devrait permettre un meilleur fonctionnement de notre association. Ce n'était pas une priorité mais il fallait y venir.

Bilan moral : une année très active, comme en témoigne le rapport d'activité.

C'est donc un bilan positif avec une activité importante, assez variée, qui témoigne de la vitalité de notre association, malgré certaines contraintes professionnelles et géographiques.

Concernant la rénovation du Serret, on aimerait avancer plus vite mais il y a quelques obstacles à surmonter, dont nous allons parler dans les propositions pour 2017-2018.

Soulignons les nombreuses collaborations fructueuses, tant pour les contenus proposés que pour la communication.

Il faut également signaler les participations financières de la commune (200€) et la nouvelle communauté de communes (100€), pour les manifestations estivales. Nous les en remercions.

Merci à tous les bénévoles. Merci également à Marc LIBOA pour le prêt du mobilier pour les conférences et cette assemblée.

Le bilan moral est approuvé.

- **Concernant la création d'une association spécialement dédiée à la rénovation du Pont du Moulin**

Citation de l'intervention du président, suite aux discussions qui ont eu lieu précédemment en conseil d'administration :

« Enfin, notre énergie et notre enthousiasme sont tempérés par la création d'une association nouvelle sur la commune qui s'intéresse au pont du Moulin, et dont le président est présent parmi nous, puisqu'il est membre du bureau. Je vais lui donner la parole, mais avant je dois donner quelques éclaircissements.

Cette association a été créée sans la moindre concertation préalable avec nous, alors que nous avons vocation à intervenir sur tout le patrimoine thoramien. Ce premier point pose problème dans une communauté humaine comme la nôtre, de quelques centaines de personnes, à peine. Cette initiative est d'autant plus gênante que le président est jusqu'à maintenant membre du CA de l'association.

Je rappelle, pour mémoire, que les recherches historiques concernant ce pont ont été menées par notre association, comme en témoigne d'ailleurs notre rapport d'activité. Nous avons toute légitimité pour intervenir dans la préservation de ce bâtiment emblématique de la commune, aux côtés des différents partenaires publics et associations. Nous sommes disponibles pour en parler et nous avons toujours défendu la collaboration et le partage.

Nous avons eu une discussion avec Marc JAUNIAUX pour lui indiquer notre mécontentement et notre malaise. Cependant, il n'a pas été exclu et nous sommes restés en contact.

Le CA constate cette situation difficile, désobligeante pour notre association et son engagement bénévole. Elle n'est pas de notre fait. Elle porte préjudice à notre association et potentiellement à celle du Pont. Elle crée de la confusion dont nous n'avons pas besoin, car les chantiers à mener sont nombreux.

Nous invitons l'assemblée à émettre un avis, sur lequel le CA s'appuiera pour les suites à donner. Nous appelons notamment au dialogue, ce qui est d'ailleurs réciproque. Il n'est pas nécessairement question ici d'instaurer un débat avec le représentant de cette association. Celui-ci est uniquement présent en qualité de membre de notre association. Il appartient à cette assemblée de se positionner sur les suites à donner vis-à-vis de notre propre structure.

Maintenant, je laisse la parole à Marc, tout en rappelant que cette réunion est notre assemblée générale, avec son propre ordre du jour à traiter et pas une négociation entre deux associations. »

Marc JAUNIAUX prend la parole pour indiquer que la création de son association n'est dirigée contre personne, qu'elle a pour seul et unique but la sauvegarde du pont et qu'elle n'a pas vocation à perdurer, une fois les travaux réalisés. Il s'excuse « sur la façon cavalière » dont celle-ci a été créée. Il rappelle que le montant des travaux se monte, au total, à 400 000 €.

Différentes interventions soulignent qu'il faut trouver une entente et qu'il ne s'agit pas d'une question d'égo.

Sur proposition du CA, la motion suivante est soumise à l'assemblée générale, comme base de travail et de discussion avec cette nouvelle association. Après discussion, l'assemblée approuve sur la rédaction suivante à l'unanimité moins une voix :

- *Notre association prend acte de cette nouvelle structure et des conditions dans lesquelles elle s'est faite ; notre association considère qu'elle a toute légitimité pour participer à la sauvegarde du pont du Moulin.*
- *L'association, soucieuse de l'avenir du pont et souhaitant l'apaisement du climat instauré, appelle au regroupement des deux structures ; ce regroupement peut passer par le biais d'une commission spéciale ou d'un comité pour la sauvegarde du pont, étant entendu que celui-ci pourrait jouir d'une large autonomie notamment financière. (Exemple de l'association Village de Peyresq qui dispose de sa propre commission pour l'église).*
- *Sur cette base, le CA sera chargé de mener à bien les discussions et trouver un compromis.*

▪ **Orientations pour la nouvelle année - Projets pour 2017 -2018**

Pour mémoire, l'association travaille principalement sur 3 volets, conformément à l'objet défini par les statuts :

- La sauvegarde du patrimoine,
- Les recherches historiques pour approfondir les connaissances ou explorer de nouveaux domaines du patrimoine local mal documenté ;
- Le partage du savoir à travers des manifestations publiques, conférences, expositions, collaborations, rencontres avec des associations partenaires et des chercheurs.

Il est proposé de poursuivre le programme estival, les expositions, peut être quelques nouveautés : recherches collectives autour de la toponymie ancienne.

Participation à une assemblée des sociétés savantes régionales, qui se tiendra à l'automne dans la vallée de l'Ubaye.

Notre-Dame du Serret - travaux:

Il y a 2 obstacles à surmonter :

- Les choix techniques à opérer,
- Le financement des travaux.

Concernant la réfection du sol et des murs intérieurs qui conditionnent la tenue de fouilles archéologiques préventives, les devis sont compris entre 22 363 € et 30 528 € TTC.

Les devis pour le carrelage seul s'élèvent, pour une première estimation, jusqu'à 8 400€ (carrelage en terre cuite de 10x10 cm), auxquels, il faut ajouter la main d'œuvre et le transport.

On peut donc estimer la totalité des travaux entre 30 000 et 40 000 €, hors main d'œuvre pour la pose du carrelage.

Il est également proposé la pose d'un plancher en bois.

A voir également :

- dalle en béton ou à la chaux,
- préservation des vestiges archéologiques potentiellement (sol réputé vierge de toute modification.
- Préservation de la mémoire des graffitis présents sur les murs.

Il faut également étudier la question du financement dans un contexte difficile pour les finances des collectivités locales. Au mieux, on peut espérer 60% de financements publics, mais rien n'est acquis et on ne peut pas demander à la commune de régler la différence. Quant à l'association, elle peut difficilement engager plus de 4 000 à 5 000€. Plusieurs pistes sont à l'étude (voir éventuellement avec l'association syndicale libre de Serpeigier).

Conseil d'avoir recours à un architecte (M. Dupuis) pour l'aménagement global du site. Il serait justifié mais augmenterait d'autant la facture finale. En contre partie, un projet bien ficelé pourrait peut être faciliter l'obtention de subventions. Demande du temps et de l'énergie.

- Proposition de pose d'une clé au niveau de la voûte de l'abside (fissure).

Divers

- Intervention de Michel Mané (Culture et patrimoine de Thorame-Basse). A signaler : la rencontre prévue avec Mathias Dupuis (Service départemental d'archéologie – SDA) et Culture et patrimoine de Thorame- Basse, à la Toussaint, pour promouvoir les recherches archéologiques autour des sites d'intérêt :

le plateau au dessus du Moustier, N.-D. du Serret ou d'autres. Grandes richesses et diversité des deux Thorame. (conférence le 11 novembre ?).

Les deux Thorame doivent se rencontrer et se rapprocher. Rappel concernant les recherches menées par le SDA sur Senez, Castellane et Thorame.

- Proposition d'intervention sur l'oratoire à proximité du pont Clot (Notre-Seigneur) pour sa sauvegarde.

-

Propositions votées à l'unanimité.

▪ Bilan financier, rapport du trésorier

Comptes présentés par le trésorier. Sont données dans les tableaux suivants, en gras les chiffres de l'exercice clôt, et entre parenthèse les chiffres de l'exercice précédent (2015-2016).

• Exercice 2016-2017 (du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017)

Produits	2016-17	2015-16	Charges	2016-17	2015-16
Cotisations (50)	1000,00	900,00	Assurance	149,55	144,01
Dons	460,00	370,00	Travaux N.D. Serret (rallonge, voliges toiture, extincteur)	134,82	3679,60
Subvention communale	200,00	200,00	Expositions	27,93	412,20
Subvention communale travaux NDS	0,00	975,19	EDF	132,36	119,61
Placement (intérêts Livret bleu)	40,56	58,35	Déplacement/représentation	0,00	0,00
Vente livrets	352,50	30,00	Frais de réception (apéritifs AG et travaux)	65,59	19,73
			Frais postaux et communication papier	342,33	306,74
			Adhésions à divers organismes	10,00	10,00
			Fournitures (bureau, divers)	26,90	38,68
			Secrétariat (matériel)	3,65	0,00
			Frais bancaires	36,00	33,00
			Divers (don à Peyresq en péril)	90,00	0,00
total	2053,06	2533,54		1019,13	4763,57
Excédent: 1021,93					
Soldes des comptes au 30/06/2017					
compte courant		471,15			419,84
livret		6081,66			5241,10

Part Sociale	15,00	15,00
Caisse	11,60	1,14
TOTAL	6579,41	5677,08

Pour l'exercice 2016-2017 (du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017), les comptes font apparaître un solde positif de **6 579,41 €** (an passé : 5 677,08 €) :

Les dépenses sont de **1 019,13 €** (4 787, 57 €) et les recettes de **2 053,06€** (2 533,54 €) d'où un excédent de **1 033,93 €** (- 2 254,03 €)

Dépenses : conformes à nos prévisions, hormis les expositions.

L'exercice précédent avait réglé des frais engagés il y a deux ans et les dépenses étaient donc 4 fois plus élevées que cette année. De plus, nous avons budgété 1 617 € mais seulement 1 019,13 € ont été dépensés. Cela est du principalement au poste exposition (27,93 € pour 450 € de prévus). La nouvelle exposition réalisée « *L'étonnante gare de Thorame-Haute* », pour un montant de 150€ TTC apparaîtra sur le prochain exercice budgétaire.

Les autres dépenses réalisées se sont avérées assez analogues à nos prévisions.

Les frais de communications sont toujours élevés, en raison notamment des frais postaux qui ont fortement augmenté ces dernières années (timbre le moins cher à 72 cts). Il y a aussi les programmes et les affiches (communication indispensable qui permet un "retour sur investissement" à travers la participation aux manifestations et de nouveaux adhérents potentiels).

Recettes : augmentation des adhésions, dons et livrets vendus.

Il y a 50 adhésions payantes pour 1000 € (hormis mairie, Archives départementales et "adhésions croisées") contre 45 l'an passé au 30 juin. Merci au trésorier-adjoint pour la gestion et le suivi efficaces de ce poste budgétaire.

Les dons sont en augmentation : 460 € (370 €), qui incluent aussi des versements en retard de l'exercice précédent.

C'est le poste vente de livrets (sur la base de l'exposition réalisée pour la fête patronale 2016 : Pont du moulin + quelques exemplaires du livret sur la gare) qui a battu des records : 69 livrets pour 352,50 € (envoi postal inclus) contre 20 € l'an passé.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à ce succès (rédaction, conception, édition et distribution).

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

- **Budget Prévisionnel 2017-2018**

Produits		Charges	
Cotisations	1100,00	Assurance	155,00
Dons	500,00	Travaux N.D. Serret	200,00
Subvention communale	200,00	Expositions	400,00

Subvention expositions	100,00	Déplacement/représentation	50,00
Placement (intérêts)	45,00	Frais de réception (apéritifs AG et 3 conférences)	100,00
Vente livrets	150,00	Frais postaux et communication papier	380,00
		Adhésions à divers organismes	10,00
		Fournitures (bureau, divers)	50,00
		Frais bancaires	36,00
		Abonnement EDF+ consommation	150,00
		Hébergement Site internet	10,00
		Equipement (chaises, tables, panneau d'affichage)	230,00
		Publication statuts au JO	50,00
		Epargne (utilisation)	274,00
	2095,00		2095,00

Budget prévisionnel : reconduction.

Au vu des recettes de cet exercice, nous prévoyons le même montant légèrement augmenté: 2 095 € (+ 41,94 €)

Selon la même logique pour les dépenses, l'exercice prochain devrait être excédentaire, même avec certaines dépenses supplémentaires dont :

Frais de publication au JO (révision des statuts) : entre 40 et 50 €.

Achat d'un panneau d'affichage pour le Serret : environ 30 €.

L'augmentation des fonds disponibles permet d'envisager un meilleur autofinancement des travaux à venir au Serret.

Nous remercions les fidèles donateurs et vous encourageons tous à faire connaître l'association auprès de potentiels adhérents.

Les comptes sont tenus à disposition.

Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité.

▪ Election : conseil d'administration

Trois postes du Conseil d'administration sont à renouveler cette année, aux termes d'un mandat de 3 ans : Marc JAUNIAUX, Jean-Claude SERME, Christian POYADE.

Chacun est candidat à un nouveau mandat de 3 ans. Aucune autre candidature n'est enregistrée.

La parole est donnée aux candidats. Marc serait heureux de continuer de siéger au CA. Jean-Claude souhaite travailler en bonne entente avec tout le monde.

Le président rappelle que le vote se fait nominativement et met au vote les candidats. Les candidats recueillent l'unanimité, moins cinq abstentions pour Marc.

Les candidats sont déclarés élus. Le conseil d'administration devra se réunir pour répartir les postes du bureau, comme le prévoit les statuts (art. 17).

▪ Montant des cotisations

Le président rappelle que l'assemblée doit se prononcer sur le montant de cotisation du par chaque catégorie de membre ; il formule les propositions suivantes qui sont adoptées à l'unanimité :

- a) Membre adhérent : l'adhésion est maintenue à 20€.
- b) Membre bienfaiteur : sont considérés comme tels, les adhérents qui ont versé au moins 50€.
Les versements étant confidentiels, il n'en sera pas fait mention publiquement, mais précision sera donnée sur le tableau des adhérents, à usage interne, et sur les cartes de membres des personnes concernées.
- c) Membres de droit : ils sont exonérés de cotisation. Actuellement, seul monsieur le maire de Thorame-Haute est membre de droit, comme le prévoit les statuts.
- d) Membre d'honneur : cotisation normale.
Le CA propose que Félix JAUME, ancien président et membre fondateur de l'association soit nommé membre d'honneur. Approuvé à l'unanimité.
- e) Membres associés : ils sont exonérés de cotisation. Il s'agit uniquement des associations qui entretiennent des liens particuliers avec notre association et qui répondent à certaines conditions de réciprocité : exonération de cotisation, participation aux assemblées générales, informations régulières.

Les membres associés sont fixés par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration. Le CA propose la liste suivante :

- Association pour la sauvegarde d'Ondres, son pont et son environnement ;
- Les Amis de la Colle-Saint-Michel ;
- Village de Peyresq ;
- Les 5 saisons de Colmars ;
- Verdon Info.

L'assemblée générale approuve cette liste à l'unanimité. Elle pourra évoluer par la suite.

▪ Question diverses

Interventions des responsables associatifs qui présentent leurs actualités et programmations respectives.

Christophe EUGENE^o(en qualité de vice-président de l'Association pour la sauvegarde d'Ondres) : programmation et fête de la Saint-Laurent.

Aline SARTI (les Amis de la Colle) : nouvelle édition du Repas des bergers satisfaisante.

Alain ROUX (Culture et patrimoine de Thorame-Basse) : Lectures d'archives au Moustier dans le cadre du centenaire de la Première guerre mondiale.

Dominique SALMON, pour Village de Peyresq, évoque les 25 ans de son association et remercie notre Patrimoine culturel de Thorame pour sa participation à la souscription pour les travaux de sécurisation des rochers qui s'achèvent.

Danièle LIEUTIER, présidente de l'association des 5 saisons de Colmars, présente la riche activité culturelle menée tout au long de l'année : salon du livre, lectures (propositions à faire).

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19h00 et invite les participants à prendre le verre de l'amitié.

Le président,
Paul GIRAUD

Le trésorier,
Christophe EUGENE

Siège social : Chapelle Notre-Dame du Serret
F 04170 THORAME-HAUTE
apspth@gmail.com
Association loi 1901
N° de dossier W042000206
N° de SIREN 533 420 659 00013